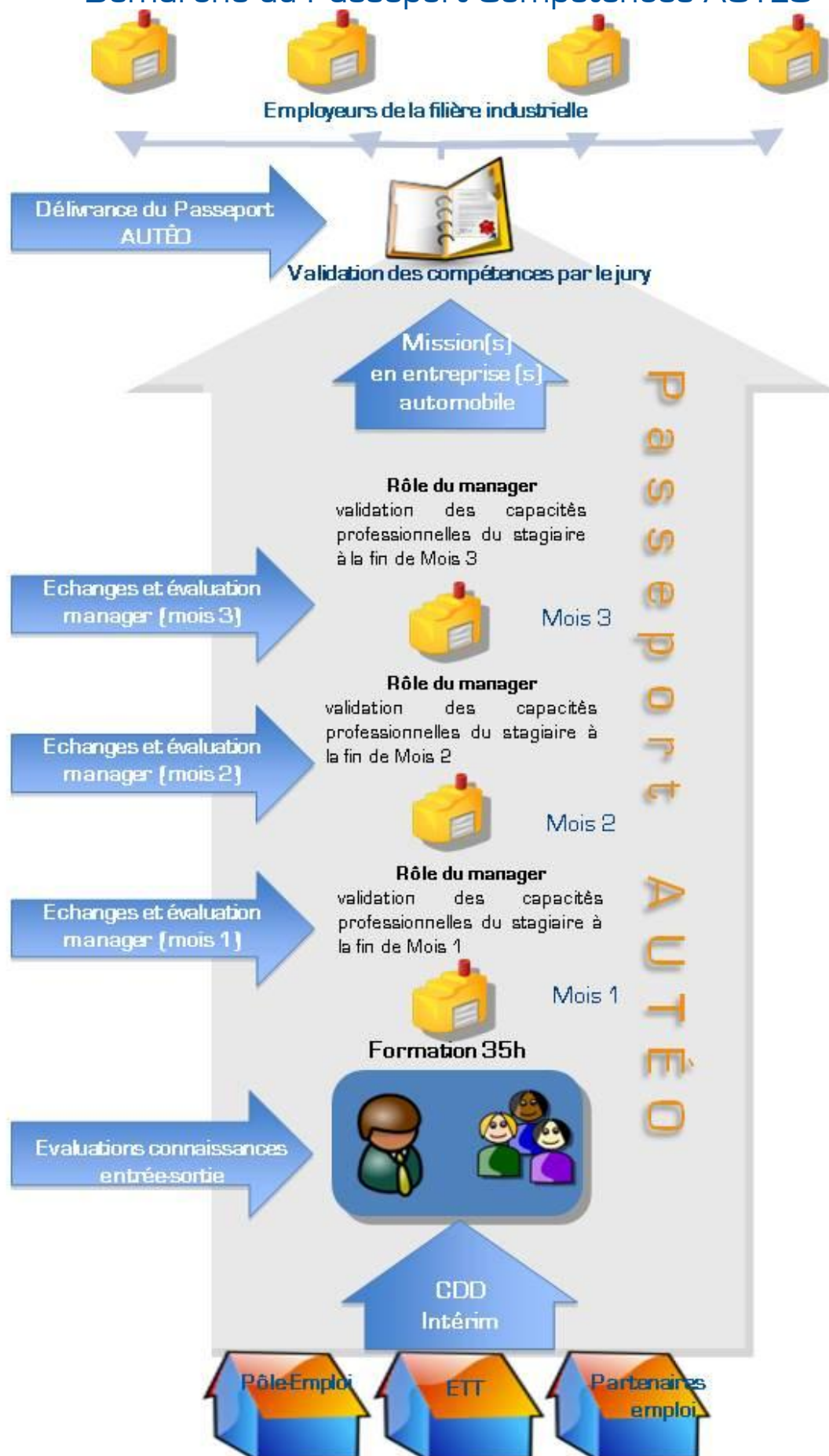


Passeport Compétences AUTEO

Mode d'emploi

[version « Manager »]

Démarche du Passeport Compétences AUTÉO



Cher manager,

Vous intégrez, au sein de votre équipe, un collaborateur temporaire qui poursuit un parcours de formation et d'évaluations au poste d'opérateur polyvalent dans la filière automobile. Ce parcours lui offre la possibilité d'obtenir un Passeport Compétences AUTEÓ.

Qu'est-ce que le Passeport Compétences AUTEÓ ?

Le passeport Compétences AUTEÓ a été conçu par les entreprises de la filière automobile de Bretagne. Ce document, présenté sous la forme d'un passeport de voyage, est la preuve que le candidat a suivi une formation de 35 heures, qu'il a effectué une mission en tant qu'opérateur dans l'industrie automobile pendant au minimum 3 mois et qu'il a atteint les objectifs fixés.

Le Passeport Compétences AUTEÓ valide un niveau de compétences. Il pourra ensuite faciliter son accès à des formations (CQPM, ...) ou intégrer des parcours reconnus nationalement (VAE,...).

Pourquoi un Passeport Compétences AUTEÓ ?

Comme vous le savez, l'industrie, et tout particulièrement l'industrie automobile, est très exigeante en ce qui concerne une production de très haute qualité, le respect des délais demandés par le client au meilleur prix. Dans un marché mondial très concurrentiel, l'avenir de notre industrie repose en grande partie sur le savoir-faire des femmes et des hommes qui y travaillent.

Les entreprises industrielles ont besoin de professionnels capables de répondre à ce niveau d'exigence.

Lorsque l'opérateur présentera son Passeport AUTEÓ à un employeur industriel, celui-ci aura la confirmation des aptitudes de l'opérateur à pouvoir travailler dans l'industrie, et notamment dans l'industrie automobile.

Le Passeport Compétences AUTEÓ : comment ça marche ?

La formation théorique de 35 heures (5 jours) :

Le programme de cette formation repose sur 6 objectifs :

- Identifier l'ensemble des caractéristiques d'un poste d'agent de production
- Comprendre l'importance des enjeux de la qualité
- Etre un acteur de l'auto-maintenance
- Effectuer les bons gestes de l'auto-manutention
- Connaître les démarches et enjeux de la sécurité et de la protection de l'environnement
- Savoir s'informer, communiquer et respecter les règles d'un travail en équipe

Votre rôle en tant que manager :

1. *Intégration des candidats :*

Après une semaine de formation théorique, le collaborateur temporaire sera intégré par vos soins.

2. *Evaluations des opérateurs :*

Au bout de 30, 60 et 90 jours en poste, vous évaluerez ses capacités professionnelles suivant une grille d'évaluation pré-établie.

Cette période vous permettra d'apprécier ses compétences « métier » mais également son implication et son assiduité.

Vous accompagnerez ces évaluations par un temps d'échanges nécessaire pour aborder, si besoin, des recommandations ou plan de progrès.

La grille d'évaluation :

Une fois cette grille d'évaluations remplie, vous la transmettez à votre service RH.

La prise en compte de votre avis :

Si ces évaluations sont positives, l'employeur soumettra ensuite le dossier du candidat au jury qui, s'il le valide, renseignera le Passeport Compétences AUTEÓ avant de le lui remettre.

Le candidat recevra alors son Passeport Compétences AUTEÓ.

Le Passeport Compétences AUTEÓ est un véritable atout pour l'emploi et la performance industrielle.

AUTEÓ
Contour A.de St Exupéry
Campus de Ker Lann
35170 BRUZ
Tél : 02 99 05 80 60
www.auteo.fr